

Image not found or type unknown



Dissolution d'une SARL : le partage de l'actif net

Fiche pratique publié le **27/09/2013**, vu **485 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

Le partage consiste à répartir entre les associés l'actif net qui subsiste après paiement des créanciers de la société.

Le partage est généralement demandé par un ou plusieurs associés. Les créanciers qui n'ont pas été payés, en totalité ou en partie, pourront alors intervenir.

[Accéder à la fiche](#)